



L'ECHO

FO DGFIP
la force syndicale

DE L'ESSONNE

Secrétaire Départemental : Cédric CERCLE (HDIF Corbeil ☎ 01.60.90.51.52)

Secrétaires adjoints : Lionel BOYER (TP Evry) – Sabine TRIQUENAU (SIP Etampes)

Permanent : Odile JUEL (DDFIP ☎ 01.69.13.26.81)

Trésorier : Céline FRANCHET (Les Ulis ☎ 01.69.28.83.53)

N°4 du 19 février 2010

Courriel : fo.091@dgfip.finances.gouv.fr



RETRAITE DES FONCTIONNAIRES, DEBUT DES HOSTILITES !

« Quarante ans, c'est déjà trop » : à la veille du débat sur la réforme des retraites, Force Ouvrière a clairement pris position contre une nouvelle augmentation de la durée de cotisation ou un report de l'âge de départ.

« Nous rappelons que pour Force Ouvrière, nous n'accepterons pas que l'on repousse la retraite au-delà de 60 ans ! Nous refusons notamment un allongement de la durée au travail, quelle qu'en soit la forme, (âge ou durée de cotisation), ainsi qu'une remise en cause du statut général de la fonction publique) ». *Intervention de Jean-Claude Mailly, secrétaire général de la confédération FO lors du sommet social du 15 février 2010.*

Le bras de fer sur la réforme des retraites est lancé !

Les dirigeants politiques ont affirmé que tout sera mis sur la table, « sans tabou », lors du débat qui va s'ouvrir au printemps et que les fonctionnaires seront concernés par la réforme.

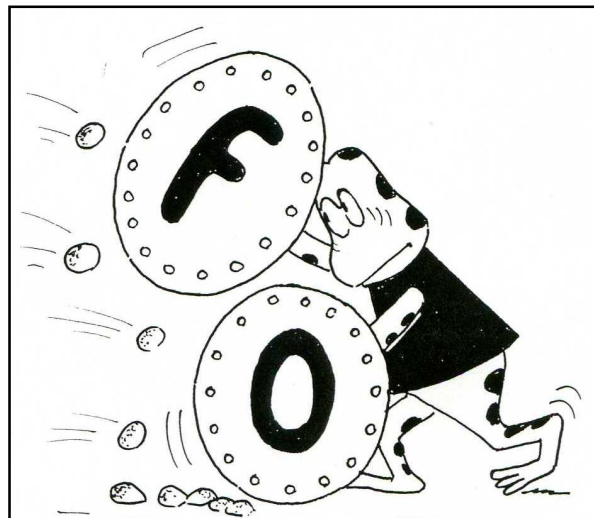
Le gouvernement compte « évidemment » mettre sur la table le mode de calcul de la retraite basé sur les six derniers mois de traitement des quelque 2,5 millions d'agents de l'Etat, « c'est le début des hostilités » s'insurge FO qui y voit une « remise en cause du statut » du fonctionnaire.

L'exécutif se veut en tout cas fermement décidé à resserrer la vis. Entre 1990 et 2007, la part du budget de l'Etat consacré à la retraite des fonctionnaires a augmenté de plus de 50% passant de 9,3% des dépenses totales à 14,3%. C'est désormais le principal facteur de dérive des dépenses.

Il envisage à ce stade d'instaurer un système à deux niveaux : une partie des pensions resterait calculée sur les six derniers mois de salaire et une seconde s'appuierait sur une période de référence plus longue. Cela rétablirait en partie l'équité avec le régime du privé, où sont prises en compte les 25 meilleures années de salaire.

Alors que 30% des fonctionnaires touchent le minimum de pension, FO demande l'intégration des primes dans le traitement, afin que celles-ci, en moyenne un tiers de la rémunération, soient prises en compte pour le calcul des pensions. Pour garantir un niveau de vie décent aux fonctionnaires retraités, la Confédération estime en outre que **la pension doit être calculée à partir des six derniers mois d'activité.**

Le gouvernement s'oriente vers un nouvel allongement de la durée des cotisations – 41,5 années en 2020, 43 à 44 ans d'ici à 2050 – et surtout une remontée de l'âge légal de la retraite.



Force Ouvrière s'oppose à la remise en cause du droit à la retraite à 60 ans et à l'allongement de la durée de cotisation.

La confrontation sur les retraites sera rude, car Nicolas Sarkozy veut avancer vite et boucler la réforme d'ici cet été. Il choisirait ainsi le passage en force. Cette réforme combinerait l'allongement de la durée de cotisation et le report de l'âge légal.

Pour FO, la question d'une large mobilisation sera déjà sur la table : « **on va mettre toutes nos forces dans la bataille avec s'il le faut des grèves de plusieurs jours** ».



A NOTER DANS VOTRE AGENDA :

L'Assemblée Générale de notre Section se tiendra le jeudi 8 avril 2010.

Pour porter « Haut et Fort » vos revendications

Venez nous rejoindre

Adhérez à FORCE OUVRIÈRE

Bulletin d'adhésion à FO DGFIP Essonne

(66 % du montant de la cotisation sont déductibles des impôts)

Nom :

Prénom :

Grade et échelon :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP 91

Date :

Signature :